

CANNES INFO

LE P'TIT JOURNAL DE CANNES ECLUSE



N°13
JUILLET 2025

ÉDITO



*Cannois,
Cannoises*

Une année scolaire vient de se terminer avec les traditionnelles fêtes des écoles (spectacles, kermesses) et fêtes de fin de saison dans les clubs de la commune. C'est aussi la période des départs et je tenais à remercier Mme LEROY, directrice de l'école maternelle et Monsieur BONIFAY, chef de site de l'École Nationale Supérieure de Police, pour leur investissement dans leurs fonctions mais également pour la commune.

Il est temps maintenant de profiter de l'été. Mais pour bien en profiter, voici quelques recommandations. N'oubliez pas que vous pouvez faire appel au commissariat dans le cadre du dispositif « Tranquillité Vacances ». Pour les plus vulnérables, pensez aussi à vous inscrire en mairie, au dispositif « plan canicule ».

Enfin, il faut rappeler également que pour le bien vivre ensemble, nous devons tous respecter des règles importantes comme le respect des horaires de tontes et autres gênes sonores, l'interdiction de brûlage des déchets ou l'entretien des terrains pour réduire les risques de départ de feu.

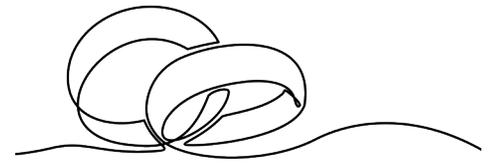
Cet été sera marqué par le traditionnel bal et feu d'artifice du 13 juillet, la sortie annuelle au zoo de Vincennes organisée par le CCAS et le traditionnel barbecue de nos « anciens ».

Nous démarrerons la nouvelle année scolaire par le forum des associations dans le Parc de la Mairie, le samedi 6 septembre entre 10h00 et 13h00.

Très bel été à toutes et tous !

Denis Miguet,
Maire de Cannes-Ecluse

NOCES DE PLATINE



Mercredi 7 mai 2025, la mairie de Cannes-Écluse a été le théâtre d'une émouvante cérémonie : Madame et Monsieur GRESLIN y ont célébré leurs noces de platine, marquant 70 années de mariage. Un événement rare et profondément symbolique, qui mérite d'être salué avec chaleur et respect.

Le couple s'est rencontré à Auxerre alors qu'ils n'avaient que 19 et 23 ans. Ils partagent une vie exemplaire, marquée par le travail, la famille et un amour solide. Parents de deux filles, grands-parents de trois petites-filles et arrière-grands-parents de quatre arrière-petits-enfants, ils incarnent une union rare et inspirante.

À l'heure où le monde évolue à toute vitesse, leur histoire rappelle qu'un engagement sincère et durable est possible. Nous leur adressons nos plus sincères félicitations et leur souhaitons encore de belles années de complicité et de tendresse.

Directeur de publication : Denis Miguet

Conception : Lauriane Lachenait, Cécile Demers, Muriel Champigny, Martine Pré

Crédit photo et Impression : Mairie de Cannes-Ecluse

BON VOISINAGE

Permis de louer

Déploiement du « permis de louer » à compter du 15 septembre 2025

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'habitat et de lutte contre l'habitat indigne, la municipalité mettra en place, à partir du 15 septembre, le dispositif du permis de louer : autorisation préalable de mise en location.

Concrètement, que change le permis de louer ?

Avant toute nouvelle mise en location, les propriétaires bailleurs concernés devront :

- Déposer une demande d'autorisation de louer auprès de la mairie ;
- Fournir un certain nombre de documents, notamment les diagnostics techniques obligatoires ;
- Obtenir l'accord de la commune avant de signer un nouveau bail.

Pour qui ? Pour quels logements ?

Le permis de louer s'appliquera dans un périmètre défini par la municipalité, validé en Conseil Communautaire le 17 février 2025 et en Conseil Municipal le 23 juin 2025, ciblant les secteurs où le risque d'habitat dégradé est le plus élevé. Les logements concernés, les démarches à effectuer, ainsi que les formulaires seront prochainement disponibles sur le site internet de la commune.

Pour toute information complémentaire ou pour être accompagné dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone ou par mail ou bien à vous rendre directement à l'accueil aux jours et heures d'ouverture.



Site internet

Rénovation en cours du site internet de la commune.

La municipalité souhaite offrir un outil numérique plus moderne, accessible et fonctionnel à tous ses administrés. C'est pourquoi des travaux de refonte du site internet de la commune sont en cours.

L'objectif de cette rénovation est de faciliter l'accès à l'information, de simplifier les démarches en ligne et d'améliorer la navigation sur tous les supports.

Nous vous remercions pour votre patience durant cette phase de transition et ne manquerons pas de vous tenir informés de la mise en ligne du nouveau site.

Restez connectés !

Les déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

(Article R632-1 du Code Pénal)



Nuisances

Devant la prolifération de dépôt de croquettes et autres sur la voie publique, il est nécessaire de rappeler que :

D'après l'article 120 du règlement sanitaire départemental (RDS) il est interdit de déposer de la nourriture en tout lieu public, voies privées, cours ou parties communes pour y attirer les animaux errants, sauvages ou nuisibles (rats, chats...).

Cette pratique constitue une gêne pour le voisinage et attire les rongeurs.

En cas de non-respect, vous vous exposez à une contravention.

NUISANCES SONORES réglementées

BRUITS DE MATERIAUX OU PERSONNELS
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
ACTIVITÉS SPORTIVES
ACTIVITÉS CULTURELLES OU LOISIRS

BRUITS EXCESSIFS INTERDITS

TRAVAUX AUTORISES UNIQUEMENT		
<u>LUNDI AU VENDREDI</u>	<u>SAMEDI</u>	<u>DIMANCHE ET JOURS FERIES</u>
MATIN de 7h à 12h	MATIN de 9h à 12h	MATIN Non autorisé sauf en cas d'intervention urgente ou de péril
APRES-MIDI de 13h à 20h	APRES-MIDI de 13h à 17h	APRES-MIDI Non autorisé sauf en cas d'intervention urgente ou de péril

SANCTIONS POSSIBLES EN CAS D'INFRACTIONS

Références : • article 222-16 du Code Pénal • arrêté municipal du 26/11/2018

LE CONSEIL DES JEUNES



Rencontre avec les Restos du Coeur

Les bénévoles des Restos du Cœur ont reçu le Conseil Municipal des Jeunes. Ils ont répondu à toutes les questions des enfants. Ceux-ci ont pu observer l'arrivage de denrées données par des enseignes alimentaires et la mise en place pour la distribution aux personnes bénéficiaires des Restos.



Invitation rencontre avec le Conseil Municipal des Jeunes de Misy sur Yonne

Le Conseil Municipal de Misy sur Yonne nous a invité à les rencontrer un samedi matin. Nous avons échangé sur nos projets déjà réalisés, en cours ou à venir. Ce fût un agréable moment et d'autres rencontres sont à venir



Commémorations

Le CMJ a participé aux commémorations du 19 Mars 1962 et du 8 Mai 1945.

Des formations pour chacun

Afin d'accompagner au mieux les professionnels chargés de s'occuper des enfants sur la commune, la municipalité a fait appel à une intervenante.

Le 23 mai 2025 :

Café - débat "les émotions des enfants" (ouvert aussi au public)

Le thème du Café débat portait sur les émotions des enfants, les reconnaître pour mieux les accueillir. Cyrielle Moreau, l'intervenante, a proposé à la dizaine de participants un éclairage psychologique et scientifique sur le développement du cerveau de l'enfant ainsi que sur les émotions. Le groupe, constitué de parents et de professionnels de l'enfance, a ensuite pu débattre et réfléchir ensemble à la posture de l'adulte face aux émotions des enfants.

Les échanges ont été riches et constructifs.

Le 06 juin 2025 :

Initiation Langue des Signes Française à destination des professionnels de l'enfance :

L'équipe de l'accueil de loisirs ainsi que des agents petite enfance ont participé à une initiation LSF. Celle-ci était axée spécifiquement sur le quotidien de l'enfant. Le but était de sensibiliser et former a minima les adultes pouvant potentiellement accueillir des enfants présentant une surdit , ou des enfants non-oraisants, dans un but d'inclusion.



CULTURE ET LOISIRS

La municipalité, partenaire de la culture et du loisir

• Cinéma CONFLUENCES de Varennes-sur-Seine

Afin de permettre l'accès aux équipements culturels au plus grand nombre, la municipalité a conclu un partenariat avec le Cinéma CONFLUENCES de Varennes-sur-Seine. Chaque enfant cannois âgé de 3 à 18 ans peut bénéficier d'une place de cinéma à 1€ par semaine durant les vacances scolaires. Pour ce faire, les responsables légaux doivent se rendre en mairie munis de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile.



• AQUAPASS Piscine les Rougeaux à Montereau-Fault-Yonne

La municipalité a signé une convention avec la mairie de Montereau. Les Cannois peuvent désormais bénéficier du tarif monterelais pour l'accès aux bassins de la piscine des Rougeaux. Les démarches sont à effectuer directement auprès de la piscine. Pour cela, munissez-vous d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité et d'un livret de famille. Seuls les entrées individuelles et les abonnements 10 entrées ou annuels soient pris en charge par la commune de Cannes-Ecluse.

• MAJESTIC scène de Montereau SAISON 25/26

La commune de Montereau-Fault-Yonne et plusieurs communes du territoire du Pays de Montereau et de ses alentours, y compris la commune de CANNES-ECLUSE, se sont associées au sein d'une Société Publique Locale (SPL) pour la gestion des équipements tels que le « Majestic ».

A ce titre, les cannois bénéficient d'une grille tarifaire spéciale «Montereau Porte de Paris» : (sur présentation d'un justificatif de domicile) : (Tarif A et B en fonction de la programmation)

	Tarif A	Tarif B
Tarif normal	25 €	15 €
Tarif réduit*	12 €	8 €
Abonnés	22 €	12 €
Tarif groupe (20 pers)	22 €	12 €

**Tarif réduit (sur justificatif) :
Moins de 26 ans, demandeurs
d'emploi, minima sociaux,
personne en situation de handicap.*



Pour plus de renseignements : Le Majestic Tél : 01 64 70 71 39
contact@majestic-montereau.fr site internet : www.majestic-montereau.fr



• Mise à disposition gratuite de matériel pour le mini-golf

La municipalité met à disposition des administrés cannois à l'accueil de la mairie, le matériel nécessaire pour passer un moment convivial autour du mini-golf de 9 trous implanté aux bords de l'Yonne rue Jean-Pierre BARTHOUMIEUX, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Un food truck sera présent tout l'été aux bords de l'Yonne et vous permettra de profiter du snack sucré et salé.

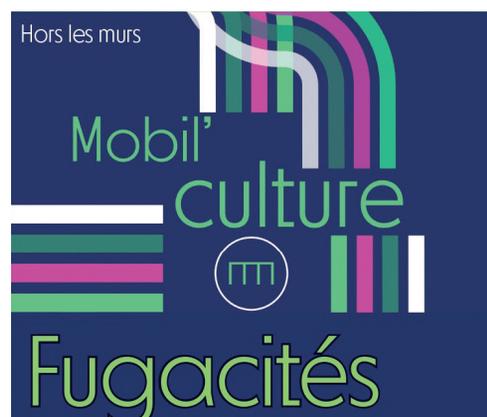
Vous pourrez également y emprunter le matériel de golf.

Mobil'culture

La commune aura le plaisir d'accueillir « le Majestic hors des murs » pour une représentation de la compagnie FugaCités le **mercredi 26 novembre 2025 à 19h30**

FugaCités est une rencontre entre la musique baroque et les cultures urbaines. Ce sont trois variations poétiques et interdisciplinaires aux multiples inspirations, un dialogue créatif entre les instrumentistes du Concert de l'Hostel Dieu et trois artistes-phare des cultures urbaines : Tiko (human beatbox), Mehdi Krüger (slam), Jérôme Oussou (danse hip-hop) chorégraphié par Mourad Merzouki.

Plus de renseignements à venir.



LE MOT DE VOTRE ÉLU...

Le budget et la non-augmentation des taux d'imposition locaux

Alors que notre second mandat touche à sa fin, vous avez pu constater, que vos élus ont fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux et cela depuis 11 ans bientôt.

Bien que cherchant les pistes d'économie au sein de la commune plutôt qu'une augmentation des taux, vous constaterez, pourtant, une hausse de votre taxe foncière.

Cette augmentation n'est donc pas de notre fait, mais vient de la revalorisation nationale des bases fiscales décidée par

l'État, qui s'applique automatiquement et fait ainsi grimper les montants, même avec des taux communaux inchangés.

Bien que les annonces gouvernementales ne soient pas des plus favorables pour les collectivités locales et annoncent une année 2026 compliquée en termes de dotations de l'État, sachez que nous restons pleinement mobilisés pour préserver vos intérêts et la qualité de vie au sein de notre village.

Pierre Batilliot, adjoint aux finances



INTERVILLAGE

Première participation du comité des fêtes de Cannes Écluse (FESTI CANNES) et c'est une première victoire pour ce nouvel événement réunissant 4 villages (Marolles sur seine, Chatenay-Egigny, Misy sur Yonne, Cannes Écluse). Avec une météo des plus agréables, les Cannois ont remporté une victoire après plusieurs jeux entre village (tir à la corde, course garçons café, sacs à patate ...).

Le prochain intervillage sera de ce fait jouer sur la commune de Cannes écluse.

Commémoration du 8 mai 1945 : un hommage solennel et fédérateur

Ce jeudi 8 mai 2025, la commune a rendu un hommage solennel à la mémoire des combattants et des victimes de la Seconde Guerre mondiale, à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

La cérémonie, empreinte de recueillement et de dignité, s'est tenue devant le monument aux morts, en présence des élus de la commune, du directeur, des officiers et des cadres étrangers de l'École Nationale Supérieure de la Police (ENSP), des anciens combattants, de la fanfare de l'Espérance Varennoise, ainsi que des

jeunes du Conseil Municipal des Jeunes. L'assistance nombreuse et diversifiée a témoigné de l'unité et de la reconnaissance collective envers celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. Les discours ont souligné l'importance de transmettre la mémoire aux jeunes générations, pour que jamais ne s'efface le souvenir des sacrifices consentis.

Un moment fort de citoyenneté et de partage, qui rappelle que la paix reste un bien précieux, fruit d'un combat historique et collectif.



Fermeture temporaire du Pont de la Sucrierie (RD 605) du 4 au 22 août 2025



Le Département de Seine-et-Marne engagera des travaux importants sur le Pont de la Sucrierie (RD 605), entre Montreuil-Fault-Yonne et Varennes-sur-Seine, pour reprendre la rampe d'accès et élargir l'ouvrage afin d'améliorer durablement la circulation.

- Le pont sera totalement fermé à la circulation motorisée du lundi 4 au vendredi 22 août 2025.
- L'accès piéton sera maintenu pendant toute la durée du chantier.

Des déviations seront mises en place via Marolles-sur-Seine, Cannes-Écluse et Varennes-sur-Seine.

Le chantier du cheminement cyclable de la route de Cannes (Cannes-Écluse) interviendra après le 22 août.

Une communication dédiée accompagnera les riverains et les commerçants pour assurer l'accessibilité et limiter les nuisances liées au chantier.

VOS ASSOCIATIONS SPORTIVES

NOUVELLE SAISON SPORTIVE

Rejoignez-nous à l'association sportive Cannes-Écluse Judo (CEJ) pour la rentrée sportive 2025-2026 et bougez avec passion !

Vous pouvez dès à présent vous renseigner sur la pratique des différentes disciplines que le club propose. Que vous soyez débutant ou confirmé, découvrez une large gamme d'activités adaptées à tous les âges et tous les niveaux : éveils judo, judo, taïso.

Profitez d'un encadrement professionnel, d'un esprit convivial et bienveillant. Ne tardez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.

Faites du sport votre nouvelle routine bien-être !



CHAMPIONNATS D'EUROPE VÉTÉRANS À RIGA

Le 24 et 25 mai 2025, Amandine Gauthier, Professeur de Judo au CEJ (Cannes-Écluse Judo), a participé aux Championnats d'Europe Vétérans à Riga. Durant ce week-end, elle a performé, à deux reprises, en devenant vice-championne d'Europe en individuel et Championne d'Europe en équipe. Le club et ses élèves ont suivi avec ferveur ce championnat retransmis sur JudoTV.

Club de plongée

Vous êtes intéressé par la plongée sous-marine ou toute autre activité subaquatique en piscine ou milieu naturel, n'hésitez pas à nous contacter.

Les liens utiles :

- Le site internet du CSCE Plongée Cannes-Écluse : <https://csceplongeecannes-ecluse.odoo.com/>
- Vidéos Youtube :

CSCE CANNES ECLUSE PLONGEE

- La page Google du CSCE Plongée Cannes-Écluse : [csce plongée cannes-écluse - Recherche Google](#)



CSCE PLONGÉE CANNES ECLUSE
06 74 77 82 15



LA COMPÉTITION DU CLUB DE JUDO

Le 7 juin 2025, le club de judo a organisé le challenge annuel des petits Samouraïs. Une dizaine de clubs se sont engagés, soit 208 compétiteurs sur la journée. Tous les judokas ont participé avec un esprit sportif et tous ont été récompensés.

Merci aux parents de leur investissement et à tous les bénévoles.

Contacts : 06 10 32 46 75 / 06 77 83 10 49

Mail : judocanneseccluse@gmail.com



Le Tennis Club Sportif de Cannes-Ecluse saison 2024-2025.

Notre club, sous la Présidence de Mr Bechichi Rodouan, rassemble 33 licenciés (19 adultes et 14 enfants/ados). Nous proposons chaque semaine des cours pour améliorer notre pratique grâce aux conseils de notre entraîneur Florian mais aussi des rencontres sportives et conviviales avec les autres clubs du département.

Cette année encore, nos jeunes ont été gâtés avec des cadeaux pour Noël. Pour les plus âgés, le traditionnel tournoi interne permet à nos adhérents de s'affronter pour gagner des lots et avoir l'honneur d'avoir son nom gravé sur la coupe. La finale se jouera en public lors de la fête du club, avant de terminer autour d'un repas convivial.

N'hésitez pas à venir vous informer et nous rejoindre lors du forum des associations qui se déroulera le samedi 7 septembre 2025 à Cannes Ecluse. Pour la compétition, le loisirs ou simplement pour passer un bon moment, il y en a pour tous les goûts au Tennis Club Sportif de Cannes Ecluse !

VIE ASSOCIATIVE

L'association d'assistantes maternelles PAS À PAS fête ses 2 ans !

Cette année, PAS À PAS souffle sa deuxième bougie. Créée pour valoriser les liens entre générations, notre association organise chaque semaine des rencontres enrichissantes avec les résidents de la maison de retraite Les Tournesols.

Depuis plus d'un an, enfants et aînés partagent des moments uniques : jeux collaboratifs, ateliers créatifs et échanges remplis de tendresse. Ces temps intergénérationnels, vibrants d'émotions, offrent aux tout-petits un éveil sensoriel et social hors du commun, tandis que les résidents retrouvent une énergie joyeuse à travers ces instants de complicité.

Au programme des activités :

- **Parcours de motricité et explorations sensorielles pour stimuler les découvertes.**
- **Éveil musical avec des instruments originaux (Tong Drum, Tam-tam Océan...).**
- **Contes interactifs grâce au *kamishibai* (théâtre japonais ambulante).**

Pour nous, assistantes maternelles, ces rencontres sont bien plus qu'une activité : elles brisent l'isolement parfois lié à notre métier et tissent un réseau bienveillant. Résidents, enfants et professionnels – chacun y puise de la joie et du sens.

Un rendez-vous devenu indispensable, où les rires des enfants réchauffent les cœurs et où les histoires des aînés inspirent les générations futures. Merci à tous pour cette aventure humaine qui grandit... pas à pas !

Un merci chaleureux à la direction des Tournesols!

Ces échanges intergénérationnels n'auraient jamais vu le jour sans l'ouverture d'esprit et l'engagement de la direction de la maison de retraite *Les Tournesols*. Nous tenons à exprimer notre gratitude pour leur confiance, leur accueil bienveillant, et leur soutien précieux dans l'organisation de ces rencontres.



REMERCIEMENTS

La municipalité remercie chaleureusement Charlotte et Solène pour la mise en place des ateliers floraux réalisant de belles compositions. Ces ateliers sont organisés chaque mois depuis la rentrée 2024.

Le calendrier des prochains ateliers sera communiqué en septembre.

RESTAURATION MUNICIPALE

Une nouvelle ère pour la restauration municipale : des repas locaux et savoureux dès le 1^{er} octobre !

À partir du 1^{er} octobre 2025, la restauration municipale entre dans une nouvelle phase placée sous le signe de la qualité, de la proximité et du goût. En effet, la préparation des repas, jusqu'alors confiée à un prestataire extérieur, sera désormais assurée par la Cuisine Centrale de Montereau-Fault-Yonne.

Cette évolution marque une volonté forte de la municipalité d'offrir aux usagers, petits comme grands, des repas plus sains, plus savoureux et issus de circuits courts. Grâce à ce nouveau partenariat, les repas seront préparés chaque jour par des cuisiniers professionnels, à partir de produits frais, de saison, et majoritairement locaux. Ce changement garantira une meilleure traçabilité des aliments, tout en soutenant l'agriculture du territoire.

Seule petite nouveauté à anticiper : afin de permettre aux équipes de cuisine de travailler dans les meilleures conditions et d'éviter tout gaspillage alimentaire, les réservations devront désormais être effectuées au moins 72 heures à l'avance.

Cette organisation est indispensable pour garantir la fraîcheur des produits et la réactivité des cuisines.

Ce changement ambitieux est une étape supplémentaire vers une restauration municipale plus humaine, plus locale et plus qualitative. Une démarche au service de nos enfants et de nos aînés, dont nous pouvons tous être fiers.

**Renseignements en Mairie ou au Centre de Loisirs :
01 60 73 57 00 ou 01 64 32 12 12**





LE CINÉMO

**Le CinéMo fait escale à Cannes-Ecluse :
3 jours de cinéma gratuit pour petits et grands !**

Les **25, 26 et 27 septembre 2025**, la place Miramon se transforme en salle obscure à ciel ouvert avec l'arrivée du CinéMo, un camion-cinéma itinérant qui se déploie en véritable salle de projection tout confort ! Proposé par la Fondation Art Explora, reconnue d'utilité publique pour son engagement contre la fracture culturelle, le CinéMo invite petits et grands à vivre trois jours de cinéma gratuits et d'ateliers créatifs autour du partage et de l'échange.

La thématique de cette édition, "Un pas vers l'autre", explore la rencontre, l'écoute et la diversité à travers 8 longs-métrages soigneusement sélectionnés par un comité de professionnels du cinéma et de la société civile. À cela s'ajoutent 3 programmes de courts-métrages, conçus pour tous les âges.

Parce que le CinéMo, c'est bien plus que des projections, la médiation est au cœur du dispositif. A l'issue de chaque séance sera proposé un moment de partage et de réflexion adapté aux publics présents comme des Débats thématiques après les longs-métrages et des Ateliers pratiques après les courts-métrages.

Les précisions et modalités d'inscription seront communiquées prochainement.

Une expérience à vivre en famille, entre amis ou en solo. Le cinéma vient à vous, ne le manquez pas !



L' AGENDA

VENDREDI 13 JUILLET

FETE NATIONALE, retraite aux flambeaux, restauration sur place dans le parc de la mairie, feux d'artifice, Bal Populaire

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

FORUMS DES ASSOCIATIONS dans le parc de la mairie

du 25 au 27 SEPTEMBRE

Présence du CinéMo sur la commune place Miramon

MERCREDI 26 NOVEMBRE

Mobil'culture

du 07 juillet au 29 août 2025

Enfin les Vacances

Accueils de loisirs de Cannes-Ecluse

Au programme :
Thème : du réel à l'imaginaire

Nombreuses sorties. Parrot World, zoos d'Attilly et de Thoiry, parc des Seiglats, Fun Space, Château de Fontainebleau, parc des Félines, île de loisirs de Buthiers, Jumping Forest, Canoë, balades en forêt, ferme des glaciers, Wampark, Cardoland, château de Vaux-le-Vicomte, Provins, visite du studio Oxygène, ...

Nombreuses activités. manuelles, sportives, de coopération, culinaires, Jeux, randonnées, rallye, ...

Nombreux intervenants tournoi de FIFA 2025, différentes rencontres intercentres notamment avec La Grande Paroisse ou Vitry, ...

Séjour nature à Mesnil-Saint Père 5 jours/4 nuits sur le thème de la nature

Soirées parents
Vendredi 25 juillet de 16h30 à 18h30 et vendredi 29 août de 17h30 à 22h00

Il reste encore des places

« Recensement des besoins en mode de garde pour la petite enfance concernant les 0/3 ans ».

Nous déplorons le peu de retour sur le questionnaire « recensement des besoins en mode de garde pour la petite enfance concernant les 0/3 ans ».

Afin d'obtenir un sondage reflétant la réalité, nous vous proposons de répondre à ce questionnaire qui sera remis en ligne dès le mois de janvier 2026.

Ce questionnaire est très important pour identifier les besoins et ainsi pouvoir étudier la mise en place d'un accueil adapté.